

ques qui accompagnent, ce genre d'affaires. Ça été à peu près, je le crains, le cas pour la plupart des branches d'affaires pendant les années passées : diminution considérable des profits sur toute la ligne.

Il est évident pour tous, en effet, que les capitaux rapportent de moins en moins chaque année. Ainsi, par exemple, d'ici à décembre 1900 il va arriver à maturité aux États-Unis quelque chose comme \$650,000,000 de bons de chemins de fer portant actuellement pas moins de 6 pour cent et quelques-uns 10 même pour cent. Aujourd'hui, on pourrait les racheter à 4 ou 4½ pour cent. En tenant compte de ces faits pour ce qui concerne cette banque il me paraît clair que nous ne pouvons compter pour plusieurs années encore pour le maintien des mêmes profits, que sur l'expansion de nos prêts en ce pays, ce à quoi nous pouvons nous attendre vu l'augmentation de la population et de la richesse ; dans ces conditions la distribution de tous les profits de la banque serait une mesure d'une prudence assez douteuse.

LES AFFAIRES DE L'ANNÉE

Les affaires du Canada, pendant l'année écoulée, ont causé en général assez de désappointement, et si ce n'est dans des cas exceptionnels, je suis sous l'impression qu'une majorité des marchands qui ont eu le courage d'évaluer leur actif d'une façon judicieuse ont dû voir diminuer leur compte du capital.

La récolte n'a été qu'assez satisfaisante dans Ontario ; elle a été plutôt décevante au Manitoba. Les paiements ont été en conséquence faibles et les banques ont dû se charger d'un fardeau plus lourd que d'ordinaire. Si on ajoute à cela qu'une quantité considérable de bois, billots, planches, est restée improductive, on s'explique l'augmentation de \$19,000,000 de prêts qui s'est produite pendant l'année ; cela n'indique pas que l'expansion des affaires ait été très saine.

Les dépôts se sont accrus de \$15,000,000 et bien qu'une partie représente probablement l'épargne du peuple, ils se composent en plus grande partie du produit d'emprunts faits dans d'autres pays et ne peuvent en conséquence qu'augmenter le passif du Dominion. L'une des particularités de ces dépôts en banque n'est pas très satisfaisante. En élaguant des rapports du gouvernement, la banque de Montréal, on voit que si d'un côté il y a eu augmentation dans la circulation et les dépôts représentant ce qui est dû au public, les réserves qui auraient dû s'accroître en proportion ont décliné. Voici les chiffres :

Circulation et dépôts de toute espèce, 30 avril 1888.....	\$121,333,000
Circulation et dépôts de toute espèce, 30 avril 1889.....	132,544,000
RÉSERVES	
Or, 30 avril 1888.....	4,458,000
Or, 30 avril 1889.....	4,620,000
Augmentation.....	\$ 164,000
Billets du Dominion, 30 avril 1888.....	8,585,000
Billets du Dominion, 30 avril 1889.....	7,370,000
Diminution.....	\$ 1,196,000
Dû par les banques (moins ce qui leur est dû), 30 avril 1888.....	2,454,000
Dû par les banques (moins ce qui leur est dû), 30 avril 1889.....	2,196,000
Diminution.....	\$ 258,000
Dû par des agents étrangers (moins ce qui leur est dû), 30 avril 1888.....	4,468,000
Dû par des agents étrangers (moins ce qui leur est dû), 30 avril 1889.....	1,014,000
Diminution.....	\$ 3,454,000

Il appert de ce tableau que les réserves ont éprouvé de toute façon une réduction d'environ quatre millions et trois quarts et le passif une augmentation de près de onze millions deux cent cinquante mille. Nous laissons aux hommes pratiques dans la finance de tirer leurs propres conclusions.

LA PERSPECTIVE POUR L'AVENIR

La perspective est brillante présentement. Celle du commerce de bois n'a jamais été meilleure. La récolte par tout le pays est pleine de promesses. Les manufactures de coton semblent travailler harmonieusement et conséquemment à des taux plus profitables ; aussi, nombre d'effets de commerce qui, il n'y a pas longtemps, n'étaient pas réalisables prennent maintenant de la valeur sur le marché. Si nos espérances ne sont pas déçues, l'automne sera marqué par une grande activité commerciale ; mais, par contre, si la récolte est mauvaise et si le commerce de bois, facteur si important, ne produit pas ce qu'on en attend, les résultats ne sauraient manquer d'être proportionnellement décevants. Cette année semble en être une d'épreuves et d'ici à ce qu'on soit fixé définitivement à son sujet, je crois qu'on a bien fait de restreindre la distribution des profits à ce qu'on a considéré depuis quelques années comme le minimum. Savoir 10 pour cent.

Espérons que les marchands n'espéreront pas non plus l'avenir qui est toujours plein d'incertitudes, par une augmentation des importations, du moins jusqu'à ce que le terrain commercial soit devenu plus sûr. J'ai déjà trop pris de votre temps et je termine en me mettant à la disposition de tout actionnaire qui aurait des questions à me poser.

Le Président — S'il se trouve quelque autre actionnaire désireux de faire quelques observations, nous serons heureux de l'entendre :

M. John Morrison passa en revue les affaires de la banque pour l'année écoulée, et ajouta que les directeurs avaient agi avec une prudence recommandable en augmentant le fonds de réserve. C'eût été une grave erreur de déclarer un bonus. C'eût été, à la vérité, une amélioration dans le rapport si celui de cette année avait indiqué les dépenses et pertes courantes, mais, ajouta-t-il, on ne saurait trouver à redire à l'état qui nous a été soumis pour cette année.

M. John Crawford — Il ne semble pas y avoir de grandes inclinations à poser des questions ou à y répondre. Je suis très heureux de voir que mon ami M. Morrison a rendu le témoignage au mérite de la résolution pour l'adoption des rapports que, suivant moi, elle devait provoquer. Il a tracé la voie, et je vais le suivre avec quelques remarques supplémentaires. Je pense, M. le Président, en premier lieu, que vos remarques sur le non-paiement d'un bonus sont bien fondées, logiques et conservatrices ; et j'ai peine à croire qu'aucune personne intéressée dans les affaires de banque puisse trouver matière à critique dans une politique aussi judicieuse. Je conclus que le tout est un argument en faveur de l'esprit conservateur du bureau. En dépit des critiques faites contre certains messieurs à l'époque de la déclaration du dividende sans bonus, je puis prédire en m'appuyant sur les faits favorables maintenant exposés que l'harmonie sera le trait caractéristique de cette assemblée. Je puis comprendre qu'il y a eu excitation dans la rue ; certains messieurs ont eu les ailes sérieusement rognées par la baisse du stock, mais le résultat général n'est qu'un autre exemple de la position solide de la banque et de la ligne de conduite judicieuse qu'elle a adoptée.

Une question qui surgit naturellement et que nous avons qualifié, je présume, pour décider, est l'opportunité de la poli-

tique suivie par le bureau. Je n'hésite pas, M. le président, à me déclarer en faveur de cette politique. J'ai écouté les remarques du Gérant - Général avec beaucoup d'intérêt et d'attention, et je crois qu'il mérite beaucoup plus pour avoir préparé les statistiques qu'il a sou-

Maintenant, M. le président, nous ne pouvons pas, non plus, ignorer notre position actuelle. La concurrence entre les banques augmentent rapidement. L'argent est phénoménalement à bon marché, et les dépenses sont encore maintenues au maximum. Il me semble, cependant, que le pays, si petit qu'il soit, est capable d'absorber tout son capital qui n'est pas employé ; et je crois que ces raisons doivent nous conduire à la conclusion que la conduite de la banque mérite crédit. Je pourrais prendre cette occasion pour dire que le tableau présenté par le président contraste sévèrement avec ces images couleur de rose que l'on donne généralement aux assemblées de banques.

LES DIVIDENDES

Maintenant, M. le président, l'année dernière j'ai pris l'occasion de dire quelques mots concernant les dividendes, et je suggérai que la banque, vu l'état incertain des affaires, devait considérer l'opportunité de payer des dividendes trimestriels de 2½ pour cent, un total de 10 pour cent par année, un taux sur lequel, dit M. le président, l'on pouvait compter. Je suis assuré que ce changement serait très en faveur parmi une grande partie des actionnaires ; et je suis confiant, s'il était adopté, que l'augmentation des dépenses de cette institution serait insignifiante. Maintenant, M. le président, à la dernière assemblée annuelle vous avez été assez bon pour dire que ce sujet, aussi bien que celui des recettes brutes, serait pris en considération par le bureau. J'espère sincèrement et je suis assuré que tous ceux qui sont dans cette salle partagent mes sentiments, que vous serez toujours membre de ce bureau, jusqu'à ce que, il va sans dire, vous soyez transféré à une sphère plus élevée et meilleure.

En lisant le rapport annuel de la banque Nationale, il y a environ une semaine, j'ai aperçu un item de \$50,000 affecté pour régler des dettes douteuses ou mauvaises ; ce qui prouve que cette institution est en contact avec la situation actuelle. Faites encore un pas dans la voie du progrès et donnez-nous un item pour les frais d'administration, et ce problème affreux, les dépenses brutes, la bête noire des banquiers, sera finalement résolu.

Le président — Je dirai, en réponse à M. Crawford, que bien que les directeurs n'aient pu en arriver à déclarer des dividendes trimestriels, ils n'ont point perdu cette question de vue et qu'ils l'auront toujours en vue, et je n'ai aucun doute que les membres du bureau de direction que vous élirez aujourd'hui s'occuperont du renouvellement de la charte et, qu'en autant que cela dépendra d'eux, il ne sera fait aucun changement préjudiciable à la banque.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

REMERCIEMENTS AU PRÉSIDENT ET AUX DIRECTEURS

N. John Crawford propose alors :

" Que des remerciements soient votés

" au président, vice-président et aux directeurs pour le zèle qu'ils ont déployé dans leur administration des affaires de la banque."

Je suis heureux, dit-il, de proposer cette résolution et je désire qu'il soit compris que je ne l'ai point proposée comme on propose ordinairement des motions de cette nature, c'est-à-dire par convenance, mais bien dans le but de vous féliciter, M. le président ainsi que vos collègues, des heureux résultats des opérations de l'année. Inutile de dire que les directeurs assument une grave responsabilité. Lorsque le commerce et l'industrie sont florissants, cette responsabilité est, en quelque sorte, nominale et agréable ; mais lorsqu'il survient une crise, lorsque le commerce et l'industrie languissent et que les faillites sont à l'ordre du jour, la position des directeurs et leurs relations avec les actionnaires et avec le public changent tout-à-fait d'aspect. Peut-être voient-ils passer devant eux, comme dans un songe, des veuves et des orphelins ruinés qui les poursuivent, et peut-être éprouvent-ils aussi des remords. D'un autre côté, lorsqu'ils remplissent leurs devoirs honnêtement et fidèlement, comme nos directeurs l'ont fait pendant l'année écoulée, ils ont certainement droit à la reconnaissance des actionnaires. Leur propre intérêt dans cette banque, M. le Président, est une garantie que les nôtres ne seront pas négligés, en tant que cela dépendra du zèle, de l'énergie et de l'intégrité et ce sont là les qualités remarquables qui m'ont engagé, au commencement de l'assemblée, à approuver la politique du bureau de direction. C'est bien le cas de dire qu'ils sont les hommes de la situation et vu qu'ils sont mortels, ils ne peuvent s'attendre de faire jaillir du sang d'un rocher ou de convertir l'or en profits lorsque les demandes font défaut. Le gérant général a dit que les profits avaient baissé au-dessous de la moyenne pendant l'année écoulée, et je ferai observer que l'on dit, d'après une bonne source, paraît-il, que notre bureau de direction est composé d'un clan écossais formidable et rusé, ayant la réputation d'être très prudents et qui ne veulent entreprendre aucune spéculation. Je ferai observer, en terminant, M. le président, que ce que les actionnaires doivent redouter le plus, ce n'est pas le retrait des bonus, mais plutôt la tendance naturelle qu'ont les directeurs à se montrer généreux. Je ne fais allusion à aucune banque de Montréal — à déclarer des dividendes à même des profits non encore réalisés. Il n'est pas sage de la part des actionnaires d'exercer une forte pression sur les directeurs pour les engager à payer des bonus ou des dividendes d'un chiffre plus élevé. Encore un mot sous forme d'avertissement : Si, malheureusement nos directeurs s'endormaient et qu'il survint un déficit sérieux, malheur à eux ! Ainsi, messieurs, gare à vous !

M. Hector Mackenzie seconda la motion qui fut adoptée à l'unanimité.

Le président, en réponse, s'exprima comme suit : Au nom de mes collègues, je vous remercie cordialement de la manière dont vous avez fait allusion à notre administration des affaires de la banque pendant l'année écoulée. Il nous fait grand plaisir de voir que vous approuvez aussi complètement la politique conservatrice que nous avons cru de notre devoir de poursuivre en retenant le bonus qu'il nous aurait été possible d'accorder. Je me contenterai d'ajouter que, en tout cas, nous sommes conscients d'avoir fait